



Journée d'échanges « Espèces menacées et Plans nationaux d'actions : état des lieux et perspectives Auvergne-Rhône-Alpes »

14 novembre 2017- Salons de la Préfecture - Lyon

Programme de la journée

Grand témoin : M. François Letourneux,
Vice-président de l'UICN France

9h00 : Accueil

9h30 : Ouverture de la journée (M. le Secrétaire général et M. François Letourneux)

10h00 : Panorama d'actions partenariales en faveur d'espèces menacées PNA

Action 1 - Travailler en transfrontalier sur une espèce PNA : l'exemple du monitoring partenarial du Gypaète sur l'Arc Alpin (Asters-CEN 74)

Action 2 - Évaluer la qualité biologique d'un cours d'eau et des habitats rivulaires : une autre approche par l'étude des chauves-souris en chasse (Chauves-Souris-Auvergne - Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon)

Action 3 - La recherche appliquée à la préservation des espèces : l'exemple de l'étude du régime alimentaire de l'Apron du Rhône via séquençage ADN des excréments (Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes- IRSTEA d'Aix-en-provence)

Action 4 - Apporter de l'expertise pour aider à la prise en compte des espèces menacées dans la gestion des milieux naturels : l'exemple de la cellule d'expertise Moules perlières (Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne)

Échanges avec la salle

Action 5 - Quand les métropoles s'impliquent sur les espèces menacées : exemples du Plan local en faveur de l'œdicnème criard porté par Lyon Métropole et des actions de Grenoble sur les messicoles (Lyon Métropole, Conservatoire Botanique National Alpin- ville de Grenoble)

Action 6 - Et les entreprises ? Exemples des partenariats de la société des eaux de Volvic sur le Milan royal et d'un exploitant de carrière sur le Sonneur à ventre jaune (Société des eaux de Volvic- LPO Auvergne, Carrières de Cusy-Association CRISE-UNICEM)

Échanges avec la salle

12h30 : Buffet et exposition sur les espèces PNA en AuRA

14h00 : Ateliers de réflexion (détails au verso)

Atelier 1 : Quelle organisation régionale et quels moyens pour mobiliser les collectivités territoriales dans la mise en œuvre régionale des plans en faveur d'espèces menacées ?

Atelier 2 : Quels outils financiers en soutien aux projets structurants en faveur des espèces menacées bénéficiant d'un plan ?

Atelier 3 : Comment mieux mobiliser les acteurs socio-professionnels pour améliorer et faciliter la prise en compte des enjeux PNA ?

Atelier 4 : La place des plans d'actions en faveur des espèces menacées dans les politiques des grandes agglomérations et dans la planification. Faire de ces plans un atout pour son territoire.

Atelier 5 : PNA et recherche appliquée, comment intensifier les partenariats avec les universités et laboratoires de recherche ? Quelles sont les nouvelles technologies à investir ?

15h30 : Pause-buffets des docs

16h00 : Restitution des ateliers

16h45 : Perspectives nationales sur l'outil PNA (Laurence Giuliani, Adjointe au chef de bureau chasse, faune et flore sauvages - MTES-Direction de l'Eau et de la Biodiversité)

17h00 : Retour les échanges de la journée et clôture (M. François Letourneux – DREAL)



Ateliers de réflexion

ATELIER 1 :

Quelle organisation régionale et quels moyens pour mobiliser les collectivités territoriales dans la mise en œuvre régionale des plans en faveur d'espèces menacées ?

Politique nationale pilotée par l'État, les Plans Nationaux d'actions se déclinent au niveau régional et plus localement selon les enjeux propres à chaque espèce.

Notre territoire porte une forte responsabilité pour un grand nombre d'entre elles, du fait de la richesse de notre patrimoine naturel.

Dans ce cadre, quel rôle la Région peut jouer en tant que chef de file biodiversité, au côté de l'État et des animateurs des plans ? Comment mieux coordonner les actions des différentes collectivités territoriales et quels sont les outils à mettre en place pour faciliter le portage d'actions locales répondant aux enjeux de conservation des espèces ?

Animation-rapportage : Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

ATELIER 2 :

Quels outils financiers en soutien aux projets structurants en faveur des espèces menacées bénéficiant d'un plan ?

L'animation et la mise en œuvre d'actions construites dans le cadre des plans nécessitent une recherche permanente de partenaires et outils financiers. Un animateur de plan doit ainsi avoir une bonne connaissance des outils financiers pouvant être activés, de leur avantages et limites, et des modalités de mobilisation.

Cet atelier permettra de faire un point sur les outils financiers mobilisables sur la région (FEDER massif, fonds région, interreg, LIFE...), les modalités d'attribution et les contacts.

Il permettra également d'échanger sur les difficultés et attentes respectives des financeurs et des structures animatrices de plans ou porteuses d'actions, vis-à-vis de la mobilisations de ces financements.

Animation-rapportage : Chloé Weeger (Asters), Arnaud Piel (DREAL AuRA)

ATELIER 3 :

Comment mieux mobiliser les acteurs socio-professionnels pour améliorer et faciliter la prise en compte des enjeux PNA ?

Un des objectifs des PNA est de faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines et dans les politiques publiques.

Pour atteindre cet objectif, la rédaction et la mise en œuvre de ces plans se doivent d'améliorer l'intégration et la mobilisation des socio-professionnels (quelles modalités?).

Avec le recul des plans déjà mis en œuvre sur la région, l'échange sera également l'occasion de faire un point sur les attentes et difficultés éventuelles des socio-professionnels dans la mise en pratique des préconisations techniques issus des plans pour leurs activités.

Cet atelier se penchera également sur la question de la mise en cohérence des actions en faveur d'espèces menacées sur un même territoire et/ou une même activité.

Animation-rapportage : Samuel Gagnier (ONF) - Caroline Druet (LPO Savoie)

ATELIER 4 :

La place des plans d'actions en faveur des espèces menacées dans les politiques des grandes agglomérations et dans la planification. Faire de ces plans un atout pour son territoire.

Les plans d'actions en faveur d'espèces menacées peuvent être structurants pour la vie des territoires : ils peuvent aider à forger une identité, à communiquer, à lire les enjeux biodiversité, à construire des politiques locales biodiversité.

Cet atelier a donc pour objectif d'échanger sur l'apport des plans dans les projets de territoires et la planification, et sur leur valorisation par les collectivités territoriales dans leur développement.

Animation-rapportage : Pierre Mossant (CEN Auvergne) - Sylvain Marsy (DREAL AuRA)

ATELIER 5 :

PNA et recherche appliquée, comment intensifier les partenariats avec les universités et laboratoires de recherche ? Quelles sont les nouvelles technologies à investir ?

Les actions de connaissance et de préservation prévues dans les plans d'actions en faveur d'espèces menacées peuvent nécessiter des études scientifiques ou sociologiques poussées, mobilisant des compétences pointues.

Au niveau régional, des partenariats en ce sens sont déjà mis en place sur certaines espèces. Les technologies mobilisables évoluant (ex : ADNe, bioacoustique,...) et les problématiques posées par les PNA s'enrichissant, il paraît important de pouvoir développer ce type de partenariat. L'atelier permettra d'échanger sur les retours d'expérience, sur les sujets de recherche en cours ou à venir, afin de créer de nouvelles synergies et de consolider un réseau de travail et des partenariats avec le monde de la recherche régional et national.

Animation-rapportage : Guillaume Gigot (MNHN), David Happe (DREAL AuRA)

